



Séance extraordinaire
du 16 décembre 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu ordinaire des délibérations (salle Multifonction derrière la Bibliothèque Yves Meilleur), située au 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension, le 16 décembre 2024, à 19 h.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 du Code municipal du Québec les conseillers et conseillères suivants :

Monsieur Jacques Allard	maire
Monsieur Yves Leduc	poste no 1
Madame Marie-Claude Bélanger	poste no 2
Madame Danièle Tremblay	poste no 3
Monsieur Guy Gauthier	poste no 4
Monsieur Raynald Stockless	poste no 5
Madame Annie Chevalier	poste no 6

Était également présente Madame Céline Chicoine, directrice générale et greffière-trésorière.

La directrice générale et greffière-trésorière certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié tel que requis par la loi.

1 **RÉSOLUTION 2024-12-301**
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté, il est proposé par monsieur Yves Leduc d'ouvrir la séance extraordinaire, il est 19h.

2 **RÉSOLUTION 2024-12-302**
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025
4. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027
5. Période de questions
6. Levée de la séance.

Il est proposé par madame Marie-Claude Bélanger et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES



Séance extraordinaire
du 16 décembre 2024

3

**RÉSOLUTION 2024-12-303
ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE
FINANCIER 2025**

Il est proposé par madame Danièle Tremblay et résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025 résumées comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

REVENUS

Taxes foncières	1 294 412 \$
Taxes : quotes-parts MRC	113 005 \$
Services municipaux	948 228 \$
Tenant lieu de taxes	200 991 \$
Autres revenus	224 725 \$
Transferts	630 323 \$
TOTAL REVENUS	3 411 684 \$

DÉPENSES

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration	804 665 \$
Sécurité publique	410 376 \$
Transport et réseau routier	1 004 167 \$
Hygiène du milieu	264 090 \$
Santé & bien-être	328 \$
Urbanisme, environnement et développement	229 522 \$
Loisirs et culture	328 396 \$
Frais de financement	156 616 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 198 160 \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement en capital	156 600 \$
Remboursement fonds de roulement	56 924 \$
TOTAL AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	213 524 \$

Affectation du surplus - \$

TOTAL DES DÉPENSES 3 411 684 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES



Séance extraordinaire
du 16 décembre 2024

4

RÉSOLUTION 2024-12-304
ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

Il est proposé par monsieur Guy Gauthier et résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 se résumant comme suit :

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

	2025	2026	2027	Financement
Sécurité publique				
Véhicule Premier Répondants		50 000 \$		Fonds de roulement
Transport routier				
Achat d'une excavatrice + remorque	159 000 \$			Emprunt temporaire
Projet combiné station de lavage/écocentre/bâtiment de service	38 000 \$			Emprunt temporaire
Remplacement d'un ponceau chemin de la Rivière Rouge	3 377 700 \$			Subvention et emprunt
Achat d'un véhicule pour le service des travaux publics		80 840 \$		Fonds de roulement
Remplacement d'un ponceau ch. du lac-du-Gros-Brochet		555 400 \$		Subvention et emprunt
Achat d'une niveleuse			250 000 \$	Emprunt
Égout				
Remplacement de la conduite d'égout / Rue Église Sud		150 000 \$		TECQ 2024-2029
Loisirs				
Projet cinéma en plein air dans la Rouge	20 000 \$			Subvention et fonds de parc- terrain de jeux
Module de jeux Parc Raymond Meilleur	80 475 \$			Subvention et fonds parc - terrain de jeux
Réfection du terrain de tennis	229 755 \$			Subvention et emprunt
Étude - meilleurs scénarios - centre communautaire écoénergétique multifonctionnel	Jusqu'à 200 000 \$			Subvention 100% FCM
Construction d'un centre communautaire			3 500 000 \$	Subvention et emprunt



Séance extraordinaire
du 16 décembre 2024

5 PÉRIODE DE QUESTIONS

**6 RÉSOLUTION 2024-12-305
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Raynald Stockless et résolu de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h39.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

Jacques Allard,
Maire

Céline Chicoine
Directrice générale et
Greffière-trésorière

Je, soussigné, Jacques Allard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jacques Allard
Maire